

LE VINGT SIX MARS DEUX MILLE QUINZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR DIDIER MERLIN, PREMIER ADJOINT DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT MARS DEUX MILLE QUINZE.

PRESENTS : M. MERLIN D. – Mme VESSIOT A. – M. PETIT E. - Mme OMS ML. – M. FONTVIEILLE H. - M. DE BOISGELIN P. - M. PAINTRAND JF – M. MARTIN-LAVAL B - M. SCIALOM D. – M. CLAMOUSE A. - Mme FAVRE-MERCURET R. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. – Mme FASSIO I. – Mme VACQUIE S. - M. LE BLEVEC B. - M. NENCIONI S. - Mme FABRY V. – Mme ESCRIG C. - Mme SALOMON ML. – M. CARABASSE P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme GUIRAUD I. procuration M. MERLIN – Mme MASANET C. procuration à M. PETIT E. – Mme LOPEZ MF. procuration à M. FONTVIEILLE H. – Mme AURIAC A. procuration à Mme VESSIOT A. – M. ATLAN J. procuration à Mme FABRY V. - M. DELON A. procuration à Mme ESCRIG C. - Mme MAUREL P. procuration à Mme FAVRE-MERCURET R.

ABSENTS : - M. VERNAY P.

Monsieur Jean-François PAINTRAND a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : TRAVAUX D'ELECTRICITE, D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE TELECOMMUNICATIONS DANS LE CADRE DE LA REHABILITATION DE LA RUE DU LOUN DE SAINT JEAN DE VEDAS

Dans le cadre de la réhabilitation de la rue du Loun la Commune a fait appel à l'organisme Hérault Energies, avec lequel elle est sous contrat, afin de gérer la reprise et l'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications.

Hérault Energies a été missionné en décembre 2014 et transmet son estimation suite aux pré-études réalisées.

L'estimation des dépenses de l'opération (honoraires, études et travaux) s'élève à :

Travaux d'électricité :	77 781,95 €
Travaux d'éclairage public :	41 425,82 €
Travaux de télécommunications :	27 435,64 €

Total de l'opération : 146 643,41 €

Le financement de l'opération peut être envisagé comme suit :

- Subvention du concessionnaire sur les travaux "électricité" 26 251,41 €
- Subvention de Hérault Energies sur les travaux "éclairage public" (à inscrire en recette) : 20 000,00 €

- La TVA sur les travaux d'électricité est récupérée directement par Hérault Energies, contrairement à celle sur les travaux d'éclairage public et de génie civil de télécommunications qui peut être récupérée par la commune au titre du FCTVA.

La dépense prévisionnelle de la Commune est de : 108 238,57 €

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	26
Contre	
Abstention	2 : M. Delon – Mme Escrig

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **ACCEPTÉ** le projet de reprise et d'enfouissement des réseaux rue du Loun pour un montant prévisionnel global de 146 643,41 € TTC ;
- **ACCEPTÉ** le plan de financement présenté par le Maire ;
- **SOLLICITE** les subventions les plus élevées possibles de la part du concessionnaire et de Hérault Energies ;
- **SOLLICITE** Hérault Energies pour l'inscription de cette opération à son prochain programme de travaux ;
- **PREVOIT** de réaliser cette opération selon l'échéancier suivant : démarrage juin 2015 - livraison septembre 2015 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention financière avec Hérault Energies, ainsi que l'ensemble des documents liés à l'exécution de la présente décision ;
- **DIT** que la dépense est inscrite au budget 2015, en dépense d'investissement.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas,
Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole

